



Cahier des charges

Dans le cadre du projet ACCEPTE

Accompagner et sensibiliser, les futurs professionnels de la mer, à la gestion des engins de pêche et conchyliques usagés (EPCU)

Conception d'un atelier pédagogique

« Vers une meilleure gestion des Engins de Pêche Usagés / Vers une meilleure gestion des Engins Conchyliques Usagés »

à destination des établissements de formation maritime

Un projet soutenu par



Date limite de réponse : 18/09/2026 à 18h00

Date envisagée de début de la prestation : Octobre 2026

Contexte

Le projet ACCEPTE

La Coopération Maritime travaille sur la thématique des EPCU (engins de pêche et conchylicoles usagés) depuis plus de 10 ans. Elle a porté les projets PECHPROPRE, PECHPRORE2, FILIPECH, RECYPECH, RECYCONCH, ou encore LINC BioMer.

Ces projets ont permis d'apporter des éléments sur les gisements que les EPCU pouvaient représenter, les matières qui étaient concernées, les solutions de recyclage existantes et de mener des opérations de collecte et de valorisation.

Ils ont aussi démontré que les pêcheurs et conchyliculteurs participent à la préservation de la mer, notamment en concourant à la lutte contre la pollution marine, mais ne savent pas toujours comment éliminer « correctement » leurs EPCU contenant du plastique.

Face à ce constat, il est apparu pertinent de mener un projet pédagogique lié au changement de pratiques en termes de gestion des EPCU.

C'est en ce sens que le projet ACCEPTE a été pensé.

Il se déroulera au sein des Lycée maritime du Guilvinec, Lycée maritime de St Malo, Lycée aquacole de Bréhoulou, du CEFCM et ponctuellement avec le Lycée maritime de Paimpol.

Lancé en juin 2026 pour 24 mois, il est financé par le GALPA Cornouaille, le GALPA Côte d'Emeraude – Rance et Baie du Mont-Saint-Michel & EnBW VALECO Offshore.

Porteur de l'appel d'offre

Coopération Maritime

La Coopération Maritime, association régie par la loi du 1er juillet 1901, fédère depuis 125 ans l'essentiel du mouvement coopératif de la pêche artisanale et des cultures marines françaises. Elle regroupe aujourd'hui de nombreuses structures coopératives, réparties en différentes branches d'activité au service des filières. Ses principales missions sont :

- Unifier l'action de nos coopératives adhérentes et soutenir leur développement ;
- Défendre et promouvoir nos coopératives adhérentes et leurs sociétaires (pêcheurs et conchyliculteurs) ;
- Développer et accompagner des projets d'intérêt collectif au bénéfice de la pêche artisanale et des cultures marines.

Plus d'information sur notre site internet : www.cooperationmaritime.fr / <https://www.atelier-epu.fr/>

Contexte de la demande de prestation

C'est dans le but d'améliorer les connaissances, les pratiques et de favoriser la valorisation des EPCU (filets, chaluts, casiers, poches à huîtres, etc...) avec une approche pédagogique et ludique qu'ACCEPTE (Accompagner et sensibiliser, les futurs professionnels de la mer, à la gestion des engins de pêche et conchylicoles) a été conçu.

Il s'articule autour de deux étapes :

- Etape 1 : Concevoir une mallette pédagogique sur le sujet des EPCU et réaliser des interventions auprès des élèves.
- Etape 2 : Créer un outil ludique (jeu de société) sur le sujet des EPCU, spécialement conçu pour le projet et former les enseignants à son utilisation.

Au-delà des conceptions d'outils, des interventions sont prévues dans les établissements.

Ces interventions prendront la forme d'un atelier ludique et interactif, avec une mise en situation des élèves pour leur faire prendre conscience des enjeux liés à la gestion des EPCU et de leur rôle à venir en lien avec cette thématique / problématique.

L'étape 1 (mallette pédagogique) étant en cours de conception (plan et contenu) il n'est pas possible à ce stade de transmettre les informations, mais des éléments pourront être apportés au cours de la prestation.

Description de la prestation

La présente prestation consiste à la conception d'un jeu de société permettant d'organiser un atelier pédagogique sur la thématique des EPCU.

Publics cibles

L'atelier pédagogique sera adressé aux élèves des lycées maritimes.

Les formations ciblées sont :

- CAP Maritime
- Bac Pro Aquaculture
- Bac Pro CGEM
- Bac Pro Cultures Marines
- BTS Aquaculture
- BTS PGEM

Démarche envisagée

Le prestataire s'appuiera sur les premiers éléments de la mallette pédagogique produit.

Une équipe dédiée au sein de la Coopération Maritime se chargera de l'animation de l'atelier pédagogique au sein des établissements, mais devra être formée à l'utilisation de l'outil. Des premières sessions « tests » de l'atelier sont envisagées, durant lesquelles la présence du prestataire est souhaitée afin de collecter les retours d'expérience et éventuellement d'améliorer l'atelier.

Il est prévu que 25 exemplaires regroupant les supports et kits pédagogiques pour réaliser l'atelier, soient mis à disposition des enseignants et de leur direction afin qu'ils puissent assurer l'animation en autonomie post projet.

Éléments clés sur l'atelier pédagogique

Le projet a été présenté aux établissements de formation cités précédemment et aux organisations professionnelles de Bretagne (Comités des pêches et des élevages marins du Finistère, de Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, Comités régional de la conchyliculture Bretagne sud et Bretagne nord).

L'ensemble des organismes est volontaire pour contribuer au projet.

Il est envisagé que :

- L'atelier pédagogique puisse être organisé autour de la mallette (étape 1), autour du jeu de société (étape 2), ou autour des deux outils.
- L'atelier pédagogique soit conçu de la manière la plus ludique possible.
- Si l'atelier est organisé uniquement autour du jeu de société, il y aura une introduction à la thématique (chiffres clé, contexte, etc...) de maximum 30 minutes et, la mallette pédagogique actualisée pourra constituer une documentation « Pour aller plus loin » à la fin de l'atelier et la partie jeu (sans installation du jeu) devra durer environ 1h30.
- Des éléments numériques (supports vidéo et audio accessibles sur mobiles ou tablettes par exemple) sont possibles mais ne sont pas forcément à prioriser. S'ils sont mis en place, ils doivent permettre aux élèves de s'immerger dans le contexte. Mais ils ne doivent pas accaparer les élèves et remplacer les échanges en groupe.

Collaboration souhaitée

La présente prestation nécessitera des échanges réguliers avec la Coopération Maritime.

L'atelier pédagogique sera construit en collaboration avec les enseignants et la direction des établissements. Le prestataire sera ainsi amené à participer à des sessions du groupe de travail qui sera constitué à cet effet (4-5 réunions d'1h-1h30 envisagées).

Récapitulatif des missions demandées

Mission	Actions
Conception de l'outil	- Création d'un parcours pédagogique pour les élèves - Création et production de supports et kits pour l'animation
Test de l'atelier pédagogique au sein des établissements de formation maritime	- Présence aux côtés de la Coopération Maritime pour l'animation des premières sessions « tests » de l'atelier - Collecte des retours d'expérience à l'issue des ateliers tests afin de procéder à des améliorations
Echanges et collaboration	- Organisation de points d'avancées avec la Coopération Maritime - Participation au groupe de travail mis en place avec les établissements de formation

Cette liste est non-exhaustive, et pourra être complétée/modifiée après échanges avec la Coopération Maritime.

Éléments de calendrier

La durée de prestation envisagée s'étend **de septembre 2026 à décembre 2027**. Les missions s'articuleront autour de 3 phases :

- Septembre-Décembre 2026 : conception de l'atelier pédagogique
- Janvier – Juillet 2027 : tests en classe, amélioration et production des kits
- Août-Décembre 2027 : réalisation des ateliers en classe par la Coopération Maritime, support/back-up par le prestataire.

Documents attendus

Toute structure candidatant à cet appel d'offre devra transmettre par voie électronique les éléments suivants :

- Une présentation de la structure et de son expérience dans la conception d'ateliers pédagogiques ;
- Une proposition technique, répondant aux missions de la prestation ;
- Une proposition financière, précisant les montants en HT et TTC ;
- Un planning prévisionnel des différentes missions.

Contacts référents

Pour toute demande de renseignements, et pour déposer le dossier de candidature, veuillez adresser un courrier électronique à :

Mathilde Gueguen

Cheffe de projets

Coopération Maritime

mathilde.gueguen@cooperationmaritime.fr

06.85.21.17.47